
AFFILIATION D'UNE ASSOCIATION

Vous souhaitez créer un club ou affilier votre club à la Fédération française des clubs alpins et de montagne, comment faire ?

- ▶ Vous prenez contact avec le siège de la FFCAM – Florence Portale au 01.53.72.87.03 (*ligne directe*) / e-mail : f.portale@ffcam.fr.
- ▶ Vous adressez votre demande d'affiliation au siège en joignant :
 - la fiche de renseignements remplie,
 - les statuts (et le règlement intérieur) si le club existe ou un projet de statuts (*cf. statuts type FFCAM*),ainsi que
 - tout document que vous jugez utile pour présenter votre association.
- ▶ Le Bureau fédéral se prononce sur le dossier.
- ▶ Après l'accord du Bureau, les services du siège prendront contact avec vous pour déterminer les dispositions permettant les meilleurs contacts avec votre club et vous fournir du matériel nécessaire à la gestion.
- ▶ Vous réunissez une Assemblée générale qui adopte les statuts.
- ▶ Vous déclarez votre association en préfecture.